

**Le travail à
retravailler**

**Werk, daar
is werk aan**

Résolutions d'actualité

International

1. Une paix et une justice durables pour tous les travailleurs

De nombreux travailleurs mais aussi des enfants et des jeunes dans le monde sont aujourd'hui victimes de guerres, de guerres civiles, de conflits armés et d'occupations illégales. En tant que mouvement syndical international, nous œuvrons pour la paix et pour une justice durables dans le monde entier.

Ce sont les travailleurs et travailleuses qui paient le plus lourd tribut à la guerre. Leurs droits et conditions de vie sont en jeu, comme c'est le cas actuellement dans le conflit israélo-palestinien. La CSC soutient l'appel de la Confédération syndicale internationale en faveur de la libération des otages, d'un cessez-le-feu immédiat, du retour en toute sécurité de tous les travailleurs et d'une augmentation immédiate de l'aide humanitaire dans la perspective d'une paix durable entre deux États reconnus et viables, la Palestine et Israël.

Dans des conflits comme celui-ci, nous voulons défendre les droits des plus vulnérables, renforcer la solidarité entre les travailleurs et travailleuses du monde entier et élever notre voix contre les violations des droits de l'homme et du travail, à Gaza, au Liban, en Ukraine, au Yémen, au Soudan, au Myanmar, en Syrie, dans l'est du Congo et dans tant d'autres endroits. Comme CSC, nous appelons nos organisations syndicales internationales à participer activement au mouvement international pour la paix et à faire pression sur les gouvernements et les instances internationales pour mettre fin à la violence. Ce n'est que par le dialogue, la diplomatie et le respect des droits humains au niveau international que nous pourrions parvenir à une paix juste et durable.

Nous demandons instamment au gouvernement de respecter les traités internationaux en matière d'asile et de veiller à ce que les droits humains de toutes ces personnes, quel que soit leur statut, soient respectés. Nous appelons à renforcer le soutien aux victimes des conflits, qu'il s'agisse de réfugiés ou de personnes expatriées, en garantissant leur accès aux services essentiels et à un emploi digne sur notre territoire.

2. Respect des droits syndicaux dans le monde

L'Indice des droits dans le monde de la Confédération syndicale internationale (CSI) montre une détérioration systématique des droits des travailleurs dans le monde. Dans le monde, 22 syndicalistes ont perdu la vie en raison de leur engagement en faveur des travailleurs. En Europe et en Belgique également, les travailleurs et leurs organisations subissent de plus en plus de pressions, voire de menaces. Or, les droits des travailleurs et travailleuses, l'action des organisations syndicales et la démocratie sont inextricablement liés. S'attaquer aux droits syndicaux, c'est saper la démocratie elle-même. Nous voulons exprimer notre soutien et notre solidarité à tous les défenseurs des droits des travailleurs dans le monde.

Nous exigeons que tous les gouvernements du monde respectent les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du Travail (OIT) protégeant les travailleurs et les organisations de travailleurs. Nous continuerons à faire pression sur les gouvernements pour qu'ils les respectent par tous les moyens disponibles, qu'il s'agisse des moyens de l'OIT, de la CSI ou des fédérations et partenaires internationaux.



Nous appelons également les gouvernements belge et européen à replacer le respect des droits syndicaux et des droits des travailleurs et travailleuses au centre de leurs propres politiques, ainsi que dans les accords commerciaux et les contacts avec d'autres pays. Les gouvernements ont la responsabilité fondamentale de mettre fin à cette oppression.

Chaque jour compte lorsqu'il s'agit de protéger les droits des travailleurs et de garantir un avenir où la justice sociale prévaut.

Europe

3. L'industrie est à nous

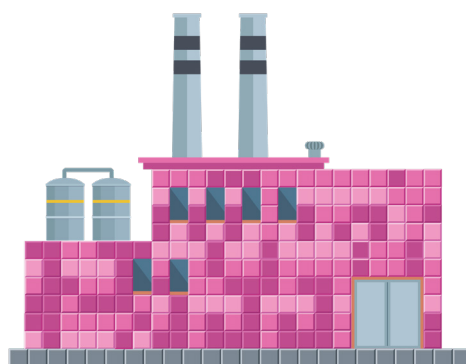
L'industrie est soumise à de fortes pressions et affectée par des restructurations et des faillites, tant en Belgique que dans toute l'Europe. Cette situation nous préoccupe, car l'industrie est un pilier important de notre économie et est essentielle pour les exportations et les investissements. En outre, l'industrie est cruciale pour la transition vers une économie verte. Cette transition est nécessaire et urgente car l'impact du changement climatique ne peut plus être nié. Il n'y a en effet pas d'emplois sur une planète morte.

Si les travailleurs n'ont pas eu leur mot à dire dans les choix politiques et commerciaux qui sont en partie responsables de la situation actuelle, ils subissent les conséquences du manque de vision et d'investissements.

Comme CSC, nous demandons la mise en œuvre immédiate d'un plan industriel européen et belge avec des perspectives d'avenir et des emplois locaux durables. Un tel plan doit être basé sur la participation et l'implication des travailleurs à tous les niveaux.

Nous demandons aux pouvoirs publics européens et belges de mettre en place un cadre réglementaire et d'investissement stable pour une industrie tournée vers l'avenir, capable de faire la transition vers une société climatiquement neutre et adaptée aux éventuels conséquences négatives des transitions actuelles. Ceci signifie entre autre que les travailleurs doivent disposer du soutien, de la formation et de l'accompagnement nécessaires pour éviter des pertes d'emplois et retrouver une perspective en cas de perte d'emploi.

Nous tendons la main aux employeurs et aux pouvoirs publics afin de réfléchir ensemble à ce que devrait être l'industrie de demain, en partant de la situation des travailleurs d'aujourd'hui et de demain. Parce que l'industrie est à nous.



Formation du gouvernement

4. Une politique équitable est nécessaire

Les négociations gouvernementales sont toujours en cours, mais tout porte à croire que certains partis veulent utiliser la trajectoire budgétaire qui nous est imposée par l'Europe pour faire passer leur agenda idéologique, attaquer encore davantage la société civile et réduire les acquis sociaux, les services collectifs, publics et non marchands, et les droits collectifs.

La CSC rejette cette approche et exige des négociateurs du nouveau gouvernement une politique budgétaire équitable. Une politique qui va chercher de nouvelles recettes chez ceux qui ne contribuent pas ou peu à l'heure actuelle, une politique qui fait supporter aux épaules les plus larges la charge la plus lourde lorsque des efforts sont nécessaires, entre autre avec un impôt sur la fortune.

Les travailleurs et travailleuses ont droit à un revenu décent, à une carrière soutenable, à la sécurité et à des services collectifs, publics et non marchands. Les conditions de base pour atteindre ces objectifs sont la suppression de la norme salariale, le maintien et la généralisation de l'indexation et une réforme fiscale générant plus de justice sociale.

La CSC continuera à confronter les négociateurs gouvernementaux à ces principes essentiels et à tester les résultats des négociations à l'aune de notre programme et de notre mémorandum. Si nécessaire, nous préconiserons des contre-propositions, par la concertation si possible, par l'action si nécessaire !

L'action syndicale se développe avant tout à partir de la base, sur le terrain. C'est pourquoi la CSC s'engage systématiquement à informer, sensibiliser et mobiliser ses membres actuels et ses membres futurs. Sur la base d'un plan d'action ambitieux, de préférence en front commun syndical, la CSC continue à organiser les travailleurs et travailleuses au cours des quatre prochaines années autour des axes suivants : un revenu décent, des services collectifs, publics et non marchands fiables, une sécurité sociale forte, suffisamment de temps pour vivre une vie de qualité, et un avenir vivable sur notre planète.

5. Reconnaître la concertation sociale

Plusieurs signaux émanant des négociations fédérales en cours indiquent une non-reconnaissance de la concertation sociale et de l'importance des droits collectifs accumulés au fil des années. Au niveau régional également, la concertation sociale n'est pas toujours respectée.



La concertation sociale est la meilleure garantie d'une paix sociale et permet également d'obtenir de meilleurs résultats pour les travailleurs et l'économie dans son ensemble. Elle repose sur l'équilibre entre le pouvoir des employeurs et le contre-pouvoir des travailleurs organisés collectivement.

La CSC demande aux négociateurs de reconnaître l'importance de la concertation sociale et de garantir que les interlocuteurs sociaux puissent continuer à jouer leur rôle en toute liberté et autonomie

à tous les niveaux, que ce soit dans le secteur privé, le secteur public ou l'enseignement. Cela signifie que les questions relevant de la concertation sociale, telles que les salaires, la flexibilité et les régimes de fin de carrière, ne peuvent être décidées unilatéralement par le gouvernement.

Nous appelons à écouter les interlocuteurs sociaux dès les négociations, à reconnaître leur rôle et à entendre leur voix à sa juste valeur.

Ce faisant, la CSC réitère sa position selon laquelle les mécanismes fondamentaux de la solidarité entre les travailleurs doivent rester fédéraux : la sécurité sociale, le droit du travail et la négociation collective. Nous n'acceptons pas leur régionalisation ou leur communautarisation dans le cadre d'une réforme de l'État, cachée ou non.

6. Protéger l'accès et le caractère assurantiel de la sécurité sociale

Notre sécurité sociale est l'une des plus grandes réalisations collectives. Créée après la Seconde Guerre mondiale mais systématiquement étendue et perfectionnée, elle protège et assure les travailleuses et travailleurs contre les risques de chômage, de maladie et de vieillesse.

Cependant, une protection solide nécessite une adaptation continue. C'est pourquoi la CSC demande que l'enveloppe bien-être et les ajustements des allocations au niveau du bien-être général qui l'accompagnent soient maintenus et affectés dans leur intégralité. En l'absence de gouvernement, c'est au gouvernement en affaires courantes d'assumer sa responsabilité.

Dans le même temps, nous constatons que les droits constitués dans notre sécurité sociale sont sous pression. La limitation des allocations de chômage dans le temps est devenue un dossier politique symbolique, alors que dans les faits, elle n'agira pas comme stimulant et n'aura aucun effet budgétaire. Au contraire, elle ne fera qu'éloigner un nombre croissant de personnes de l'accompagnement dans la recherche d'un emploi, alors que pouvoir accéder à l'emploi est un droit.

Ces choix reposent sur un modèle de culpabilité individuelle et font fi de l'obligation des employeurs et des pouvoirs publics de fournir une offre de travail adaptée aux travailleurs et travailleuses qui ne trouvent pas d'opportunités sur le marché du travail. Cette vision se retrouve également de plus en plus fréquemment dans d'autres branches de la sécurité sociale comme l'assurance-maladie ou la pension. La volonté d'activer à tout prix prend alors le pas sur la logique d'assurance.

La CSC s'oppose à la limitation des allocations de chômage dans le temps et exige que les différentes allocations de la sécurité sociale conservent avant tout leur caractère assurantiel. La CSC demande également aux négociateurs de respecter le rôle des interlocuteurs sociaux dans la gestion de la sécurité sociale. Il est essentiel que les organisations syndicales et les mutuelles qui sont à l'origine de la sécurité sociale continuent à jouer un rôle important en tant qu'organisme de paiement, en tant que gestionnaire de la sécurité sociale, en tant qu'interlocuteur social pour construire la politique sociale de demain.

7. Préserver et renforcer les services collectifs, publics et non marchands

Les choix budgétaires auront un impact sur les services collectifs, publics et non marchands, les négociations gouvernementales tendant à aller dans le sens d'économies à réaliser plutôt que d'investissements à consentir dans ces secteurs. Ces coupes budgétaires ou ce manque d'investissement affecteront directement les travailleurs, les demandeurs d'emploi, les jeunes et les personnes âgées. Elles affecteront encore davantage celles et ceux qui sont vulnérables ou en difficulté financière.

La CSC est convaincue de l'importance des services collectifs, publics et non marchands. Ceux-ci constituent un pilier essentiel pour garantir une société juste, en plus d'un revenu décent et d'impôts équitables. Les services collectifs, publics et non marchands forment ensemble « la richesse collective, la seule richesse de celles et ceux qui n'ont pas de richesse individuelle ». La CSC considère que les services collectifs garantissent le respect des droits fondamentaux: droit à l'éducation, à la santé et au bien-être, droits économiques, politiques, sociaux et culturels.

La CSC demande aux pouvoirs publics de reconnaître l'importance des services collectifs, publics et non marchands et de les financer en fonction des besoins et des défis futurs, sans les privatiser ni les commercialiser. De bons salaires et de bonnes conditions de travail sont des conditions sine qua non pour rendre des services de qualité.

La CSC s'opposera à toute tentative de dislocation des services publics et de démantèlement du statut du personnel du secteur public et du personnel enseignant, de la nomination en tant que statutaire aux pensions du secteur public.

Suite à l'appel des interlocuteurs sociaux au G10, nous continuons à plaider pour des transports publics accessibles, de qualité, abordables et mieux intégrés afin de réduire la précarité des travailleurs en matière de transport.

Pour toutes ces raisons, la CSC mènera activement campagne en faveur de services collectifs, publics et non marchands forts.

8. Contre la droitisation dans la société

En tant que CSC, nous constatons avec inquiétude le nombre croissant d'électeurs séduits par le chant des sirènes de l'extrême droite et la montée de la droitisation dans notre société. Cette évolution menace les valeurs démocratiques, de justice et de solidarité que nous voulons promouvoir. En raison de l'influence croissante et de la normalisation de l'extrême droite, ces valeurs sont sous pression. Le programme raciste, discriminatoire et antisyndical des partis populistes de droite menace non seulement les droits acquis, mais aussi les principes fondamentaux de solidarité et d'inclusion sur lesquels repose notre société démocratique. L'extrême droite normalise une idéologie diamétralement opposée aux valeurs fondamentales de la CSC. La montée des forces autoritaires et antidémocratiques, tant au niveau national qu'international, constitue une menace directe pour la démocratie. Le succès de l'extrême droite conduit à des glissements politiques au sein de l'opinion publique, érodant ainsi les mécanismes de solidarité et normalisant les mesures et le langage discriminatoires.

Y réagir nécessite une action forte et coordonnée de la part de la CSC afin de protéger et renforcer nos valeurs démocratiques. Il incombe à la CSC de construire un barrage contre l'extrême droite, en renforçant la cohésion et la solidarité, la compréhension mutuelle entre les

travailleurs et travailleuses. Nous le ferons avant tout en continuant à lutter pour une société socialement juste. Apporter une réponse au sentiment d'injustice que ressentent de nombreux travailleurs est en effet fondamental pour renverser la tendance croissante à la droitisation. Nous renforcerons également notre coopération avec des organisations partageant les mêmes idées, nous continuerons à assurer de la diversité dans nos rangs et nous outillerons encore mieux nos membres et non-membres contre la rhétorique insidieuse des démagogues d'extrême droite, pour démasquer leur visage antisocial.

Une organisation syndicale qui est à l'écoute, capte les préoccupations des travailleurs et les transforme en lutte collective pour une meilleure société, est un puissant antidote contre la droitisation.

Pour symboliser l'importance de la lutte contre l'extrême droite, la CSC plaide pour que le 8 mai, date de la fin de la Seconde Guerre mondiale, devienne un jour férié. L'introduction de ce jour férié contribuera à renforcer nos valeurs démocratiques et à promouvoir une société inclusive. Tout cela nous rappelle que la liberté et la démocratie ne sont pas des acquis, mais qu'elles doivent être défendues en permanence. Cela doit être l'occasion de relayer encore et encore la nécessité de lutter contre la droitisation dans la société.

9. Une lutte permanente pour l'égalité entre hommes et femmes

Les « ballons d'essai » résultant des formations de gouvernement au niveau fédéral et à Bruxelles et les déclarations de politique régionale et communautaire au nord et au sud du pays nous inquiètent au plus haut point sur le manque d'expertise et de volonté pour faire avancer l'égalité femmes-hommes dans notre pays.

Partout où la droite progresse, les droits des femmes régressent. Les chiffres de l'écart salarial, de l'écart de pension, les différences de contrat, de secteurs professionnels, de type de pénibilité au travail, de modes de déplacement, de composition familiale (80% des familles monoparentales ont une femme à leur tête), d'utilisation des services publics et collectifs, d'impacts du travail sur leur santé... nous montrent tous les jours, au contact des travailleuses et travailleurs, avec et sans emplois, que les différences entre femmes et hommes sont une réalité.

Dès lors, il est plus que jamais d'actualité et urgent de tout mettre en place pour combattre ces inégalités :

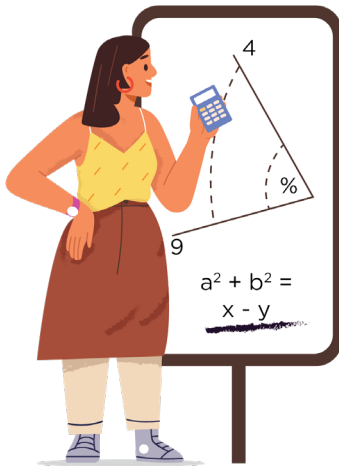
- Poursuivre nos combats historiques pour l'augmentation du salaire brut et la réduction du temps de travail.
- Adopter des lunettes de genre, en exigeant systématiquement des chiffres sexués.

C'est pourquoi nous faisons du 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, une journée de sensibilisation et d'action.



10. Investir dans l'enseignement, c'est investir dans le futur de chacun

La CSC reconnaît qu'en tant que service public, l'enseignement joue un rôle central dans notre société. Il donne des opportunités aux enfants et aux jeunes, il forme les travailleurs, les employeurs et les responsables politiques de demain. Investir dans l'enseignement contribue au développement des citoyens en tant qu'individus et de la société dans son ensemble.



Pour contribuer à construire l'avenir de notre société, chacun doit pouvoir compter sur un enseignement de qualité, que ce soit par le biais d'une solide formation générale ou par le biais d'une formation approfondie. Les apprenants bien formés d'aujourd'hui sont les citoyens et les travailleurs de demain. Dans ce contexte, il est essentiel que l'enseignement soit organisé de manière démocratique et qu'il soit accessible à chacun, de manière à garantir les mêmes chances à tous les apprenants. Il incombe aux pouvoirs publics de garantir la liberté de l'enseignement et l'organisation de celui-ci.

La CSC insiste sur le fait que la qualité de l'enseignement ne peut être réalisée sans porter une attention à la qualité du travail dans l'enseignement. Ces dernières années, toutes deux sont fortement mises sous pression en Belgique :

résultats scolaires en baisse, pénurie criante d'enseignants, charge de travail trop élevé, augmentation des absences pour cause de maladie, avenir incertain du statut et des pensions des membres du personnel de l'enseignement, ... Dans l'enseignement aussi, la concertation sociale ne semble plus être l'endroit où chercher ensemble des solutions à ces défis. Ces problèmes hypothèquent lourdement la qualité de l'enseignement et la formation de nos futurs travailleurs.

La CSC s'oppose à toute mesure qui saperait la qualité du travail dans l'enseignement et le statut des membres du personnel de l'enseignement ou qui toucherait à la liberté de l'enseignement.

La CSC appelle les gouvernements à élaborer, avec leurs syndicats de l'enseignement respectifs, une vision globale permettant de s'atteler aux défis actuels, à reconnaître le rôle central de l'enseignement et à exprimer leur confiance dans le personnel de l'enseignement afin qu'il puisse jouer son rôle sociétal en toute autonomie.